

AVERTISSEMENT

Conditions d'utilisation.

En téléchargeant ce guide, vous avez acquis une licence d'utilisation dans les conditions et avec les réserves indiquées ci-après et non un quelconque droit de propriété sur les illustrations ou les textes qui y sont présentés.

1/ Il est interdit de le commercialiser sous une forme quelconque (papier, internet, cédérom ou autre), ou pour quelque promotion que ce soit.

2/ Si l'utilisateur peut imprimer ces pages pour son besoin personnel, voire les copier sur son ordinateur portable, il ne peut en aucun cas utiliser le contenu, même transformé, photo, texte, carte, itinéraire ou autre pour quelque usage que ce soit, commercial ou autre, sans accord écrit assujéti à un devis. Valéry d'Amboise reste propriétaire à part entière de la totalité de ces guides.

Utilisation : Pour utiliser ce guide d'une façon optimale, il est recommandé de brancher le son et internet. Tous les liens proposés, sélectionnés avec soin, apportent un complément d'information aux articles de ce guide. Certains sites, préférés à d'autres (officiels) pour leur qualité, sont privés et susceptibles de fermer ou de changer d'adresse. L'auteur ne saurait être tenu pour responsable d'un lien inopérant ou de l'abondance des publicités qui financent ces sites.

Par contre, ce guide est constamment remis à jour et le lecteur est encouragé à visiter régulièrement le site

OBSERVATIONS

POPULATION : Par ailleurs, certaines différences peuvent exister entre les indications données dans ce guide et celles apportées par les sites proposés. Par exemple :

– les populations indiquées sont celles dites «sans doubles comptes» (les communes ont tendance à inclure, par exemple les pensionnaires des maisons de retraite ou les résidents secondaires, considérés par l'INSEE comme des «doubles compte» déjà décomptés dans leur commune principale)

– les superficies incluent les zones dites «non cadastrables»

– le nom des habitants d'une commune a, en général, été constitué par les historiens locaux à partir du nom ancien du village. En fait, dans la plupart des cas, il a été établi au hasard, sans directives précises des autorités, par les intéressés eux-mêmes. Il existe donc des variantes importantes et surtout, des doublons qui peuvent provoquer bien des erreurs. Par exemple, tous les habitants des communes «Saint-Etienne» sont des Stéphanois. Il est indispensable de préciser «Stéphanois de Corrèze», ou «Stéphanois de Corbières».

Les fusions de communes ont également posé des problèmes et un segment de chaque nom est, en général, utilisé dans le nom final. Mais le plus souvent, les noms anciens subsistent. Par exemple, la logique veut que les habitants de Barlin-Coudier soit les «Bardiérois» ; dans la pratique, les noms «Barlinois» et «Coudiérais» subsistent.

ILLUSTRATIONS

Au niveau illustrations, ce n'est pas systématiquement le point principal (vu et archi-vu) qui a été mis à l'honneur (la tour Eiffel pour Paris ?). Pas question pour l'auteur unique (Valéry d'Amboise) des photographies de proposer à chaque fois un catalogue des centres les plus significatifs du village, mais parfois un lieu moins connu. Même chose au niveau des dessins (en partie exclusifs, dû au dessinateur TICO).

A remarquer que la faune et la flore ne sont là qu'à titre indicatif et surtout pas exhaustif. Des ouvrages spécialisés proposent localement un grand choix établi par des érudits en la matière.

PHOTOS PRIVÉES

Toutes les photographies ont été réalisées exclusivement par Valéry d'Amboise et montrent soit des lieux publics, soit des endroits privés, avec l'autorisation des propriétaires du moment.

Il est évident que ces photos (qui sont aussi un hommage aux responsables de telle ou telle restauration réussie, par exemple) aident puissamment à la promotion d'un site. Elles sont présentées gratuitement, sans aucun appui financier publicitaire de la part des intéressés.

Toutefois, si, pour des raisons qui vous appartiennent, vous ne désirez plus voir votre propriété (ou vous-même) illustrer ce guide, la loi vous autorise à demander la suppression de cette illustration. Il suffira d'un simple courriel argumenté avec preuves à l'appui adressé à :

valerydamboise@wanadoo.fr

Inscrire dans «sujet» les mots, obligatoires : [guide «untel» suppression] pour éviter que les courriels ne soient éliminés par le logiciel anti-spam. Les preuves de propriété sont nécessaires afin d'empêcher, par exemple un concurrent, de faire disparaître une promotion gratuite qui le gêne.

COTATIONS



Les cotations (1 à 4 cœurs) sont une interpolation établie par l'auteur notamment à partir de l'ensemble des guides touristiques existants, de façon à éviter tout parti pris personnel. En effet, malgré une très grande expérience, les précautions prises et les nombreuses visites effectuées sur vingt cinq années, les influences extérieures sont nombreuses : un site sous le soleil peut présenter un intérêt qu'un autre (pourtant plus riche), sous un temps gris, n'offrira pas, de même, un accueil charmant, un hôte brillant, de grand talent, peuvent fausser le jugement.

Précisons encore le flou à propos de la cotation d'un village sans grand intérêt, donc dépourvu de ♥ mais possédant une curiosité exceptionnelle.

En outre, un ♥ dans tel ou tel département n'a de valeur relative que par rapport aux autres sites de ce même département. Peut-être n'aurait-il que deux ou trois cœurs dans une autre région.

RUBRIQUES



Histoire.



Patrimoine.



Culture et artisanat.



Fêtes et animations.



Nature.



Sports et loisirs.



Itinéraires,



Hébergement. Gastronomie.



Personnages.

Les rubriques proposées (qui ne le sont pas systématiquement dans chaque village, évidemment) sous-entendent de perpétuelles modifications, y compris pour l'histoire, qui peut, elle aussi, évoluer (grand événement récent par exemple).

Le patrimoine peut s'enrichir (restauration ou découverte récente) ; comme toutes les autres rubriques. Des activités peuvent aussi disparaître. Tel club de sport local n'accepte peut-être pas d'invité.

L'auteur ne peut être tenu pour responsable de tel ou tel manquement !

ITINÉRAIRES

Les propositions de visite, sous forme de cartes, sont évidemment indicatives, voire subjectives ; elles seront peut-être trop courtes pour certains amateurs particulièrement rapides ; ou, au contraire, trop chargées pour d'autres, plus posés. Chacun est invité à surveiller l'heure durant ces promenades, de façon à équilibrer au mieux sa journée en éliminant, au besoin, la visite de tel ou tel site.

Qu'il soit clair que pour des raisons géographiques, certains itinéraires proposés sont plus chargés que d'autres !

REMARQUES

Pour toute indication, observation, critique ou autre, concernant le guide, chacun est cordialement invité à écrire à l'auteur :

valerydamboise@wanadoo.fr

Bien inscrire dans le sujet les mots, obligatoires : [guide «untel» observations] pour éviter que les courriels ne soient éliminés par le logiciel anti-spam.

Si Valéry d'Amboise ne pourra sans doute pas répondre individuellement (ce qu'il fera dans la mesure du possible en tout cas), toutes ces notes seront étudiées et répertoriées avec soin.

Bonne balade !



AGUILAR, château ♥ cathare, commune de Tuchan.

AIÇO BOUILLIDO

Soupe (en provençal : ail bouilli) constituée d'ail, de croûtons de pain mouillés d'huile d'olive, d'œufs et d'herbes aromatiques. On l'appelle aussi «soupe à l'ail». Elle est également préparée en Auvergne.

AIÇO BOUILLIDO

Cliquez sur le lien pour obtenir la recette

AIGUES-VIVES (AIGAS-VIVAS) 11900

alt. 55 m, commune (Ab 9 s/carte de l'arr.). Arr. de Carcassonne, canton de Peyriac-Minervois. 481 hab., les Aigavivois (oises) ; sup. 1043 ha. Ruines féodales. Eglise romano-gothique des 12^e et 14^e avec cloche du 17^e classée. Randonnées pédestres.

AÏOLI (L'), revue du félibrige à laquelle plusieurs Languedociens ont participé, notamment : Baptiste Bonnet (1844 — 1925) ; Joseph Loubet (1874 — 1951) ; Jean Monnet (1838 — 1916) ; Jules Vèran (1868 — 1960).

AIROUX (AIRS) 11320

alt. 192 m, commune (Z 3 s/carte de l'arr.). Arr. de Carcassonne, canton de Castelnaudary. 126 hab., les Airois (iennes) ; sup. 549 ha. Château avec porte Renaissance inscrite. Eglise composite. Croix inscrite du 16^e (cimetière). Panorama pyrénéen.

AJAC (AJAC) 11300

alt. 420 m, commune (Ad 5 s/carte de l'arr.). Arr. et canton de Limoux. 196 hab., les Ajacois (oises) ; sup. 544 ha. Château du 17^e s. Eglise du 18^e s. (bases romanes). Vins AOC «Blanquette-de-Limoux», «Limoux-Nature» et «Vin-de-Blanquette». Patrie de François de Lévis, maréchal de France.

ALAIGNE (ALAINHA) 11240

alt. 330 m, chef-lieu de canton (Ad 5 s/carte de l'arr.). Arr. de Limoux. 300 hab., les Alaiginois (oises) ; sup. 1387 ha. Ruines médiévales perchées (portes du 15^e s. dont celle de Pépi classée). Eglise du 19^e s. avec croix-reliquaire classée de 1792.

ALAIRAC (ALAIRAC) 11290

alt. 190 m, commune (Ac 6 s/carte de l'arr.). Arr. de Carcassonne, canton de Montréal. 708 hab., les Alairaciens (iennes) ; sup. 1673 ha. Eglise St-Germain classée. Croix classée du 17^e s. Equitation. Motocyclisme tout-terrain (école de la Malepère — circuit international). Vins AOC «Côtes-de-la-Malepère».

ALBAS (ALBAS) 11360

alt. 343 m, commune (Ae 11 sur carte de l'arr.). Arr. de Narbonne, canton de Durban-Corbières. 59 hab., les Albasois (oises) ; sup. 2269 ha. Bourg perché. Eglise du 19^e. Vins AOC «Corbières».

ALBIÈRES (ALBIERAS) 11330

alt. 450 m, commune (Af 9 sur carte de l'arr.). Arr. de Carcassonne, canton de Mouthoumet. 73 hab., les Albiérais (aises) ; sup. 1764 ha. Ruines médiévales. Eglise St-Martin romano-gothique. Chapelle du 19^e s. Panorama sur les Corbières. Col et lac du Paradis. Pêche.

ALET-LES-BAINS (ALET) ♥♥

11580 ; alt. 204 m, commune (Ae 7 s/carte de l'arr.). Arr. et canton de Limoux. 464 hab., les Alétois (oises). sup. 2426 ha.

Patrimoine.

Bourg ♥ médiéval fortifié (site inscrit) avec portes de ville (Cadène, Calvières) et fortifications ♥ classées ; maisons ♥ ornées classées (Bousquet, Calmet, Digeon, Fradin, Larade-Avy, Maury-Rigaud...) ; place centrale au site inscrit (bel ensemble de façades ♥♥ des époques Renaissance et classique). Vestiges ♥♥ de l'abbaye et de l'ancienne cathédrale du 12^e classés. Eglises : St-

André gothique du 14^e, au bourg ; de St-Salvayre (classée). Pont du 17^e sur l'Aude et ruines du pont du Diable (classés).

Fêtes et animations :

Festival de théâtre et de musique dans les ruines de l'abbaye (été).

Nature.

Vallée de l'Aude. Vaste panorama (Corbières, montagne Noire, Pyrénées). Station climatique et thermale (voies digestives et métabolisme). Excursions dans les nombreux sites cathares.

Sports et loisirs

Boulodrome. Canoë-kayak (base départementale). Casino. Equitation. Hydro-speed. Pêche. Piscine d'eau minérale. Rafting. Randonnées pédestres (gorges). Remise en forme. Sports de rivière. VTT. Camping-caravaning. Gîtes communaux et thermaux.



Itinéraires. Voir la carte de Limoux.

Gastronomie.

Vins AOC «Blanquette-de-Limoux», «Limoux-Nature» et «Vin-de-Blanquette».

Ci-contre et ci-dessus : ALET-LES-BAINS, ruines et maisons à colombage.

ALET-LES-BAINS

Cliquez sur le lien pour plus d'informations

ALCUIT

Plat typique, plutôt du Sud-Ouest, mais également préparé dans la région dont le nom signifie «aile et cou» (ale y cot). C'est un ragoût d'abattis et de gésiers de volailles (en particulier de canard) accompagnés de carottes, d'ail et de divers épices.

ALCUIT

Cliquez sur le lien pour obtenir la recette

ALLELUIAS, petits gâteaux sans crème fabriqués à Castelnaudary.

ALMANACH, en langue d'oc, armana*. Publications annuelles typiques du félibrige dans lesquelles les plus grands auteurs ont publié leurs œuvres.

ALZONNE (ALZONA) 11170

alt. 129 m, chef-lieu de canton, non loin de la montagne Noire (Ab 6 s/carte de l'arr.). Arr. de Carcassonne (à 16 km). 1221 hab., les Alzonnois (oises) ; sup. 2238 ha. Ancien village fortifié. Eglise du 15^e (bases romanes du 13^e) avec cloches des 15^e et 17^e siècles classées. Pêche.

ANCOLIE, genre aquilegia, fam. des renouclacées, herbe vivace à la fleur, très colorée, ornée de pétales prolongés d'un cornet. Il en existe 6 espèces en France. Voir ci-dessous.



ANTUGNAC (ANTUGNAC) 11190

alt. 265 m, commune (Af 6 s/carte de l'arr.). Arr. de Limoux, canton de Couiza. 266 hab., les Antugnacois (oises) ; sup. 972 ha. Eglise St-André classée du 12^e (fortifiée au 14^e). Vins AOC «Blanquette-de-Limoux», «Limoux-Nature» et «Vin-de-Blanquette».

ARAGON (ARAGON) 11600

alt. 190 m, commune (Aa 7 s/carte de l'arr.). Arr. de Carcassonne, canton d'Alzonne. 453 hab., les Aragonais (aises) ; sup. 2138 ha. Classé site protégé.

Patrimoine.

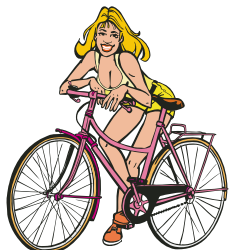
Ruines féodales perchées. Restes du château des 16^e et 17^e s. classés (bases du 13^e s.). Eglise composite St-Papoul. Croix classée sur la place.

Sports et loisirs

Cyclotourisme. Randonnées pédestres et botaniques.

Itinéraires, s/carte de Mas-Cabardès.

Gastronomie. AOC «Côtes-de-Cabardès-et-de-l'Orbiel».



ARGELIERS (ARGELIERS) 11120

alt. 32 m, commune (Aa 13 s/carte de l'arr.). Arr. de Narbonne, canton de Ginestas. 1237 hab., les Argéliérois (oises) ; sup. 1079 ha. Ruines féodales. Château classé (12^e s.). Eglise composite. Canal du Midi. Equitation. Vins AOC «Minervoises».

ARGENS-MINERVOIS (ARGENS-MENERBES) 11200

alt. 39 m, commune (Ab 12 s/carte de l'arr.). Arr. de Narbonne, canton de Lézignan-Corbières. 330 hab., les Argenois (oises) ; sup. 459 ha. Château composite perché avec parties classées. Eglise du 11^e (ruines en partie classées). Croix de 1649 classée. Canal du Midi. Panorama. Défilé d'Argens. Pêche. Vins AOC «Minervoises».

ARGENT-DOUBLE (L')

ruisseau de l'Aude. Il naît sur les pentes sud de la serre d'Alaric, dans la forêt domaniale des Soulanes-de-Nore, à l'est de Lespinassière. Il arrose Caunes-Minervoises, Peyrac-M., Rieux-M. et rejoint l'Aude (r.g.) au S.E.E. de la Redorte. Plus de 35 km.

ARMANA (ALMANACH)

revue annuelle rédigée en langue d'oc dont chaque région a voulu se doter. Elle est à la fois un organe de propagande et une vitrine où tous les auteurs régionaux veulent paraître, dans une langue dûment régentée. Le mouvement du félibrige a créé de nombreuses revues titrées «armana» qui se nomment encore : «Aïoli», «Cacalaca», «Cacho-Fio», «Campagna de Magalouma», «Cigalo langadociano», «Cigalo d'or», «la Coupe», «Coupo santo», «Dominique», «Echo du Vidourle», «lou Gau», «Marsyas», «la Nacioun gardiano», «Occitania», «Revue félibréenne», «Revue des langues romanes», «Vivo Provenço».

ARMISSAN (ARMISSAN) 11110

alt. 25 m, commune (Ab 15 sur carte de l'arr.). Arr. de Narbonne, canton de Coursan. 1211 hab., les Armissanais (aises) ; sup. 1250 ha. Grottes. Eglises : St-Pierre (ruines classées) ; paroissiale

composite avec cloche de 1732. La Clape : massif au site classé. Vins AOC «Coteaux-du-Languedoc» et «la Clape». Patrie d'André Camp, journaliste.

ARQUES (ARCAS) 11190

alt. 356 m, commune (Af 8 s/carte de l'arr.). Arr. de Limoux, canton de Couiza. 199 hab., les Arquois (oises) ; sup. 1895 ha.

Patrimoine.

Château médiéval du 13^e/14^e, d'origine cathare, classé (beau donjon : visites). Eglise St-Jean-Baptiste avec trésor : croix du 14^e inscrite et sculpture du 14^e classée. Maison ♥ Déodat-Roché (audiovisuel sur la religion cathare).

Nature.

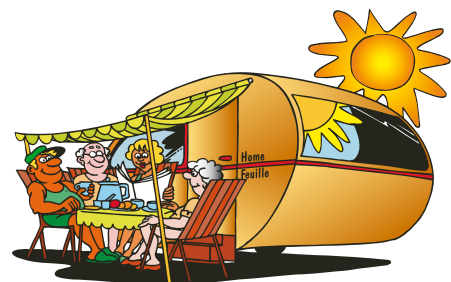
Faune et flore sauvages. Lac. Forêt de Réal-sesse : circuits de promenades ; arboretum du Planel (parc aménagé).

Sports et loisirs

Baignades. Equitation (randonnées). Pêche. Pétanque. Planche à voile. Randonnées pédestres. Sports nautiques. Tennis. VTT. Camping-caravaning. Gîtes d'étape et ruraux. Refuges. Tables d'hôtes. Village de vacance.

Itinéraires.

Voir la carte de Limoux.



ARQUETTES-EN-VAL (ARQUETAS-EN-VAL) 11220

alt. 200 m, commune (Ad 9 s/carte de l'arr.). Arr. de Carcassonne, canton de Lagrasse. 96 hab., les Arquettois (oises) ; sup. 938 ha. Ruines féodales des Lys. Eglise du 19^e. Vins AOC «Corbières».

Ci-dessous : le château d'ARQUES

